

RACINE LYON CONSEILLE BART DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU POLE DE R&D DE SAFRAN A VALENCE

Racine a conseillé Bart (groupe Patriarche) dans le cadre de la construction du nouveau pôle de recherche et développement de SAFRAN Electronics & Defense, leader mondial en solutions et systèmes pour la défense, l'aéronautique et le spatial.

Grâce à son expérience technologique, SAFRAN Electronics & Defense contribue à l'efficacité des plateformes de combat et à la sécurité du transport aérien. N°1 européen et n°3 mondial des systèmes de navigation inertielle pour les applications aéronautiques, marines et terrestres, Safran Electronics & Defense est également n°1 mondial des commandes de vol pour hélicoptères et n°1 européen des systèmes optroniques et des systèmes de drones tactiques. Présents sur tous les continents via le réseau international de Safran, Safran Electronics & Defense et ses filiales emploient 7 600 personnes.

Le cabinet Racine, dont l'équipe était menée par Damien Richard, associé, et Amandine Vives, avocat, a conseillé Bart (groupe Patriarche) pour l'obtention des autorisations d'urbanisme, le BEFA, le CPI et la constitution de la société investisseurs.

Safran Electronics & Defense était conseillé par Christophe Denizot, associé au sein du cabinet Nicolas & Denizot Associés.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.